

Pour un développement de la mobilité qui profite au personnel

Avec sa résolution « Pour des entreprises de transports publics fortes », le congrès de branche Transports publics a abordé un sujet très important en novembre 2018 : dans le contexte actuel du développement de la branche de mobilité, il convient d'analyser les possibles incidences de l'externalisation et de l'attribution de mandats à des tiers sous un angle critique, toujours en tenant compte des collaborateurs des entreprises de transport (ET). Pour les ET elles-mêmes il s'agit principalement de garder le contrôle sur leur cœur de métier et de ne pas entrer dans des dépendances dangereuses sur les aspects importants que sont la sécurité, la qualité et les connaissances techniques et de gestion.

Actuellement, la mobilité multimodale évolue rapidement sur toute la chaîne de mobilité, dans le sillage du progrès technique et de la digitalisation. Les ET font partie de cette évolution et investissent dans de nouvelles activités, ce que transfair considère comme une chance. Dans le cadre du service public, il faut viser une future couverture globale avec des services de mobilité proposés par les ET et orientés vers les besoins des clients, ce qui renforce les ET en Suisse ainsi que leur personnel. Considérant les actuelles activités de transport et notamment les nouvelles opportunités commerciales, les conditions de travail pour le personnel de l'ensemble de la branche de mobilité sont fondamentales : elles doivent toujours se caractériser par des emplois sûrs avec de bons salaires, il faut à tout prix empêcher la dérive des métiers de la mobilité vers des emplois socialement précaires. Les nouveaux prestataires de mobilité, les partenaires sociaux, l'actuelle branche des TP et les milieux politiques doivent faire en sorte que les salariés de toute la chaîne de mobilité puissent espérer des conditions de travail décentes. Pour la réalisation d'un développement de la mobilité qui soit également payant pour les salariés, transfair met l'accent sur les revendications suivantes :

- Eviter des dépendances défavorables des ET suite à des externalisations ou à l'attribution de mandats à des tiers.
- Impliquer systématiquement les partenaires sociaux dans les processus d'internationalisation et surtout d'externalisation, afin de créer les meilleures conditions de travail pour les salariés.
- Garantir l'influence des ET sur les filiales, partenaires, tiers, fournisseurs, prestataires et startups en ce qui concerne l'application et le respect des conditions de travail.
- Objectif : emplois à durée indéterminée dans les ET. Ne soutenir aucune forme de travail précaire et fixer des règles quant à la gestion de nouvelles formes de travail (p.ex. plateformes).
- Assurer la formation et le perfectionnement de ses propres collaborateurs afin de renforcer et de préserver le savoir-faire.
- Internaliser de nouvelles tâches et développer des compétences et créer de nouvelles perspectives, p.ex. par de nouveaux services de mobilité.
- Lutter au niveau politique contre la pression pour des ouvertures « à la concurrence » défavorables, qui sont au détriment des ET et du personnel.